



Ambiance chaude sur le C.P.

C.P. Bourg en Bresse

le 04/02/2024

Malgré un hiver rude à la « Bressane », hier, au centre pénitentiaire l'ambiance était plutôt chaude... En effet, ce samedi 03 février 2024 le détenu S. a une nouvelle fois volontairement incendié la cellule qu'il occupait sur le rez-de-chaussée de la MA2. Après l'intervention des agents pour stopper l'incendie, ce dernier a été évacué à l'hôpital.

L'INCENDIAIRE NE S'EN EST PAS ARRETE LA...

Une fois sur le centre hospitalier, ce dernier a littéralement défié les agents en réitérant les faits au sein des locaux de l'hôpital. Il avait dissimulé un briquet sur lui. Sans la réaction rapide et le sang-froid des agents l'escortant, les dégâts auraient été bien plus importants

Fort heureusement, aucun bilan physique n'est à déplorer pour le personnel Pénitentiaire et Hospitalier, néanmoins, cet incident a engendré la dégradation du matériel hospitalier et rendu inutilisable la chambre temporairement,

LE DÉTENU A DÉCLARÉ SA FERME VOLONTÉ D'ATTENTER A L'INTEGRITÉ PHYSIQUE DES AGENTS !

Le bureau local UFAP UNSa, félicite les agents pour leur sang-froid et leur réactivité sans laquelle l'issue de cet incident à l'hôpital aurait pu être bien plus tragique,

Le bureau local UFAP UNSa, déplore ces faits qui sont de plus en plus fréquents dus aux cas psychiatriques dont nous avons la charge,

Le bureau local UFAP UNSa, réclame des sanctions pour le détenu à la hauteur des faits causés,

Le bureau local UFAP UNSa, réclame le transfert rapide de ce détenu tant problématique vers une structure adaptée.

Pour le bureau local UFAP UNSa Justice Bourg-en-Bresse

Kévin BERENICE

U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04-26-16-10-09 mail: j.defaria@ufap.fr ou ufap.cpbourg01@gmail.com